



# ***APPEL D'OFFRES ÉQUIPES DE FRANCE***

***MAILLOTS OFFICIELS***





A Paris, le 25 novembre 2025

**Objet : Appel d'offres de la Fédération Française de Motocyclisme pour la fourniture des maillots officiels des Équipes de France pour les saisons 2026, 2027 et 2028.**

La Fédération Française de Motocyclisme (FFM) lance un appel d'offres pour la concession de l'exclusivité de la fourniture des maillots officiels de ses Équipes de France qui seront en lice sur les compétitions des saisons 2026, 2027 et 2028. Les quantités prévisionnelles s'établissent entre 250 et 350 unités par saison, à ventiler selon le calendrier des courses par équipe qui se disputent en France et à l'étranger.

Le maillot officiel des Équipes de France sera également proposé à la vente sur la boutique de la FFM sous la forme de deux déclinaisons : maillot « standard » et maillot « personnalisé » (*sublimation nom et numéro de course*). Le fournisseur devra être en mesure de proposer une solution de fabrication à la commande et d'assurer la livraison des produits chez le client.

Le design du maillot officiel des Équipes de France pourra être confié au fournisseur à la demande de la FFM.

Au-delà de la capacité du fournisseur à répondre à cette demande, les critères d'appréciation seront les suivants :

- La qualité du produit ;
- L'obligation de fournir des maillots en marque blanche ;
- L'absence de quantité minimum ;
- Les tarifs pratiqués ;
- Le délai de réalisation ;
- La réactivité pour des commandes de dernière minute suite à un changement de composition ;
- Les délais d'expédition ;
- L'accompagnement proposé pour la personnalisation des maillots des pilotes sélectionnés en Équipes de France ;
- La gestion intégrale d'une livraison à l'international ;
- La qualité de la préparation logistique, des expéditions et du stockage : confection de packages personnalisés tout au long de l'année ;
- Les références du fournisseur dans ce type de réalisation ;
- La capacité à innover, proposer de nouvelles idées de conception, de service et de design.

**CANDIDATURE :**

Pour répondre à l'appel d'offres, l'entreprise devra adresser sa proposition avant le 19 décembre 2025 à Monsieur D'introne Benjamin, Directeur du service communication & marketing par e-mail : [bdintrone@ffmoto.com](mailto:bdintrone@ffmoto.com).

Chaque participant pourra bénéficier d'un entretien téléphonique avec Monsieur D'introne avant l'envoi de sa proposition. Celle-ci pourra être soutenue à la demande de la FFM au siège de la Fédération.

La FFM informera au plus tard le 30 janvier le candidat retenu.